

PG/MM.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

MINISTERE DE L'INTERIEUR

II) ECRET DU PREMIER MINISTRE

1-)NNEE 1960 (11/5 /PCM/MI.-

E 1-)REMIER 11/1)INISTRE

VU la Loi du 15 Février 1959 portant Constitution du Dahomey;
VU la Loi 59/I6 du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par Le PREMIER MINISTRE, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;
VU la décision n°II/PCM/MI du 12 Janvier 1959, nommant Mr.DU MOULIN Commandant de Cercle de SAKETE;
VU les nécessités de Service;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur;
LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU;

- 1) E C R E T E -

ARTICLE 1er.- Mr.DU MOULIN Jean-Claude, Administrateur 6ème échelon de la FOM. Commandant de Cercle de SAKETE, est nommé Commandant de Cercle par intérim de POBE-KETOU, en remplacement de Mr.NEGRE, titulaire d'un congé Administratif.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet à compter de la prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

VU:
Par le Premier Ministre
Le Ministre de l'Intérieur

Porto-Novo, le 11 Mai 1960

M.AROUNA.-

H.MAGA.-

AMPLIATIONS :

Original	I
J.O.R.D.	I
Haussaire	I
P.C.M.	I
M.A.C.	I
M.F.	I
C.F.	I
Trésor	I
C.D.	I
Cercle Sakété	I